

lutte contre le projet de loi et qui a retiré les services des médecins, comité contre la décision démocratique des habitants de la Saskatchewan de se doter d'un programme d'assurance-maladie. Ce sont les libéraux qui, une fois devenus candidats aux élections, ont mené campagne contre l'assurance-maladie en Saskatchewan.

Je me rappelle que l'honorable Paul Martin père, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social durant de nombreuses années, avait adopté l'attitude libérale typique de l'époque remontant à Mackenzie King et avait dit: «Nous croyons en l'assurance-maladie, mais nous ne pouvons pas nous l'offrir cette année.» Le Parti libéral trouvait toujours des excuses pour expliquer qu'il ne pouvait pas introduire l'assurance-maladie. Ce n'est que lorsqu'il y fut forcé politiquement par la loi novatrice du gouvernement de la Saskatchewan que le Parti libéral finit par céder et adopta un programme national d'assurance-maladie.

Nous voici maintenant dans une situation où les ressources de l'État sont faibles à cause des politiques fiscales des libéraux des années 60 et des années 70, qui ont fait cadeau de milliards de dollars aux grandes sociétés du Canada, endettant irrémédiablement l'État, une situation aggravée par la politique de taux d'intérêt élevés du gouvernement actuel qui nous a plongés dans une récession telle que nos services de santé sont maintenant de nouveau en difficulté.

Il y a une chose que je dois préciser. Notre parti appuie sans équivoque le maintien du programme d'assurance-maladie universel. C'est la position que nous avons toujours adoptée par le passé, que nous maintenons aujourd'hui et que nous défendrons à l'avenir. Nous sommes immuablement opposés au recours à des frais d'utilisation ou à des frais modérateurs pour sauver le système de santé de la ruine vers laquelle les gouvernements conservateurs et libéraux successifs ont précipité le pays.

Toutes les études effectuées prouvent clairement que les frais modérateurs n'atteindront pas les objectifs qui seront fixés. Ils ne réduiront pas les coûts des soins de santé. Ils ne feront que transférer le fardeau de ces coûts sur ceux qui sont le moins en mesure de les absorber. Nous ne pouvons pas nous diriger dans cette voie.

C'est honteux d'avoir à débattre à la Chambre la question des pressions de plus en plus fortes qui sont exercées sur une institution nationale comme l'assurance-maladie. Si l'on demandait aux Canadiens de nommer un élément qui les unit, une caractéristique du Canada, ils choisiraient sûrement l'assurance-maladie.

### *Les crédits*

Le régime d'assurance-maladie, ce n'est pas simplement un service qu'offre le gouvernement, mais bien une obligation que nous avons, à l'intérieur de nos localités, envers chacun de nos concitoyens.

Les habitants de notre pays ont décidé de garantir des services médicaux à tous les citoyens, peu importe leur revenu, et de veiller à ce que le faible revenu que touchent certains ne les dissuade pas d'avoir recours aux services médicaux. Cette réforme sociale fondamentale, qui a vu le jour en Saskatchewan et s'est étendue partout au pays, fait désormais partie du patrimoine des Canadiens et en est un élément intouchable. Nous devons préserver notre patrimoine et trouver les fonds nécessaires pour créer un système de santé efficace et accessible. À cette fin, il ne faut pas accabler davantage les pauvres, mais compter plutôt sur ceux à qui les gouvernements libéraux et conservateurs successifs ont accordé tant d'allègements fiscaux.

#### • (1710)

Nous luttons pour le maintien d'un système qui est déjà en place. En terminant, j'espère que le régime public d'assurance-maladie ne sera pas la dernière grande réforme sociale au Canada. Nous pouvons non seulement faire en sorte que notre système de soins de santé demeure un droit pour tous les Canadiens et tous les humains, mais nous pouvons aussi commencer à envisager d'autres programmes qui s'inspireraient du même principe.

Il suffit de regarder autour de nous pour comprendre quelle autre réforme le Canada devra envisager dès que nous aurons réussi à maintenir notre système de soins de santé. À Victoria, j'ai eu récemment l'occasion de parler à de nombreux parents et travailleurs des milieux des garderies. Il est évident que le chaos le plus complet existe dans ce secteur. Les travailleurs sont sous-payés et, souvent, ils n'ont pas les compétences nécessaires. Les perspectives et les emplois laissent à désirer. Il est clair qu'il faut appliquer aux services de garderie les principes sur lesquels s'appuie notre système de soins de santé, soit l'universalité, l'accessibilité et les services de haute qualité, de manière que les Canadiens, notamment la jeune génération, puissent avoir un accès égal à des services d'excellente qualité. Nous devons cela à nos enfants.

Par leurs déclarations, les premiers ministres libéraux du Canada nous ont montré que le régime public d'assurance-maladie n'était plus une des priorités libérales. À la Chambre, les députés libéraux n'ont pas pris la parole pour le nier. Ils se sont indignés de ce que la question ait même été abordée à la Chambre.